

**40<sup>e</sup> Journées de l'Association d'économie sociale Toulouse, 10-11 septembre  
2020**

**PENSER LES LIMITES ?**

**Le délibéralisme face aux limites écologiques du capitalisme**

**Eric Dacheux**, Pr des universités, membre du groupe « communication, innovation sociale et ESS », EA4647, Université Clermont Auvergne.

**Eric.dacheux@uca.fr**

**Daniel Goujon**, MCF, science économique, Université de Lyon, UMR-5600 Environnement-Ville-Société, laboratoire ISTMHE, Université Jean Monnet (IUT de Roanne).

**goujon@univ-st-etienne.fr**

**Introduction**

Il existe plusieurs définitions du capitalisme : celle de M. Weber (1904) qui en fait une entreprise de rationalisation du monde, celle de K. Marx (1867) qui y voit un régime d'aliénation de l'homme et d'assujettissement à l'accumulation du capital, celle, plus récente, de T. Picketty qui y voit un régime inégalitaire de répartition des richesses et qui propose une définition claire du capital : « *toutes les formes de richesses qui peuvent à priori être possédées par des individus (ou des groupes d'individus) et transmises ou échangées sur un marché sur une base permanente* » (Piketty, 2013 p. 83). Pour notre part, nous suivrons F. Braudel (1980), qui distingue clairement capitalisme et économie. Pour lui, en effet, l'économie est une maison qui comprend trois niveaux : un rez-de-chaussée (l'économie domestique, l'économie informelle, etc.), un deuxième niveau, l'économie de marché (les échanges de proximité sur un marché local) et un troisième niveau qui domine les deux autres, mais qui en est étroitement dépendant : l'économie capitaliste (qui cherche à contrôler les deux autres pour augmenter les profits). Dans cette perspective, le capitalisme n'est ni une forme sociale totale qui engloberait la démocratie ni même l'unique forme de mode de production économique. Il se caractérise par la propriété privée du capital qui permet de prendre possession du travail salarié pour produire, avec profit, des biens et services. Il s'accompagne non seulement d'une division technique du travail, source de productivité, mais aussi d'une division sociale du travail qui généralise l'échange marchand comme principe intégrateur de la société. Il est marqué par une division de l'espace (entre un centre exploitant et une périphérie exploitée) et par une priorité

absolue donnée au court terme (time is money). Enfin, selon F. Braudel, il ne se caractérise pas, comme le pensait M. Weber, par une rationalisation technique qui désenchanterait le monde, mais par la spéculation, l'appât irraisonné du gain, la recherche de l'hubris dirait Aristote. Or cet hubris est écologiquement insoutenable : il est impossible d'avoir une croissance infinie sur une planète finie. D'où la crise écologique que nous connaissons. Cette dernière entrelace trois limites de la logique capitaliste que nous allons séparer pour l'analyse, mais qui dans la réalité se complètent : un dogme de la croissance, une ségrégation spatiale, la prédominance du temps court. Ces limites sont perçues par de nombreuses initiatives solidaires qui, à leur niveau, localement, concrètement, apportent des réponses aux maux du capitalisme. L'étude de ces réponses et plus particulièrement l'articulation de leurs principes d'action permet d'esquisser un nouveau cadre théorique, que nous nommons délibéralisme. Nous allons donc, dans une première partie, présenter les limites écologiques du capitalisme et les réponses à ces limites proposées par les initiatives solidaires. Puis, dans une deuxième partie, nous montrerons que le délibéralisme est à la fois une critique et une alternative au libéralisme.

## **1. Les réponses solidaires aux trois limites écologiques du capitalisme**

Non seulement l'idée d'une croissance infinie sur une planète finie est intellectuellement absurde, elle est aussi anthropologiquement suicidaire : détruire notre planète, c'est nous détruire. Or, le capitalisme met en place une destruction massive de notre monde : il repose sur un dogme (la croissance) qui fracture la société et épouse la planète, il génère une globalisation économique qui affaiblit le lien au territoire et provoque une ségrégation spatiale, il impose un présentisme qui ne permet plus de prendre le temps de la réflexion sur les choix à venir. Le problème est si profond que de nombreux citoyens s'organisent collectivement pour y faire face. Dans cette première partie, nous allons mettre en lumière ces initiatives solidaires qui expérimentent de nouvelles manières de vivre sur notre planète.

### **1.1. Première limite : le dogme de la croissance qui fracture la société et menace la planète**

La croissance est, selon l'INSEE<sup>1</sup>, l'évolution de la richesse produite sur un territoire entre deux années. Elle correspond à l'évolution des quantités produites sans tenir compte de l'évolution des prix. Pour la plupart des économistes, la croissance ainsi définie est une nécessité. La croissance c'est : « *le fait économique majeur de ce siècle [...] à long terme la croissance économique est le facteur économique dominant dans le succès économique des nations* » (Samulson, Nordhaus, 2000, p. 518). Le problème est que cette croissance creuse les inégalités (nous l'avons vu) et, surtout, met en danger l'équilibre écologique. Le climat se dérègle sous l'influence des gaz à effet

---

<sup>1</sup> <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/insee-bref/pdf/insee-en-bref-PIB-croissance.pdf>

de serre, certaines ressources naturelles arrivent à épuisement notamment le pétrole tandis que d'autres, comme la forêt ou les zones de pêche, sont largement surexploitées. Si l'on tient compte de ce que l'on appelle l'empreinte écologique<sup>2</sup> on s'aperçoit, signalent J. Gadrey & F. Jany Catrice (2005), que l'empreinte par personne supportable par la planète était de 2,9 ha en 1970 et n'était plus que 1,8 ha en 2001. Si tous les habitants de la planète avaient le même mode de vie que les américains, il nous faudrait 5,3 planètes. Déjà, aujourd'hui, l'humanité consomme davantage de ressources que la planète peut en régénérer, nous en sommes aujourd'hui à 1,2 planète. Autrement dit, l'idée d'une croissance infinie sur une planète finie menace l'humanité. L'accumulation capitaliste est incompatible avec la préservation de la nature. « *Les forces qui mènent la société à une vaste destruction, à la destruction de la planète, prennent racine dans une économie de marché placée sous le signe de la croissance ou la mort, dans un système de production qui doit croître pour rester compétitif* » (Bookchin, 1992, p. 7). Est-il possible de sortir de cette impasse écologique en développant un capitalisme vert ? Les partisans de la décroissance ne le croient pas à cause de la nature cumulative du capital : « *Il ne faut jamais oublier que la dénaturation de l'environnement est inhérente au capitalisme lui-même, qu'elle est le produit de la loi de survie de ce système basé sur l'expansion illimitée et l'accumulation du capital* » (Bookchin, 1992, p. 148). Ainsi, la croissance tant nécessaire à l'économie capitaliste est doublement pathogène : elle sape l'horizon démocratique en sapant l'horizon d'égalité ; elle met en danger l'humanité en sacrifiant le système écologique. Il est donc nécessaire d'oeuvrer à une transition vers un nouveau modèle de société.

Pour préparer une transition écologique, de nombreuses initiatives solidaires se développent. Ainsi divers mouvements se réclamant de la décroissance comme le Mouvement des objecteurs de croissance, l'Association pour la décroissance conviviale ou le Parti de la décroissance. Il s'agit, pour ces associations, de défendre, dans l'espace public, les thèses défendues par les chercheurs prônant la décroissance comme N. Georgescu Roegen, S. Latouche ou P. Aries. Ces mouvements ne sont pas seulement des agitateurs d'idées, à l'image de l'association Colibris fondée par P. Rabhi, ils s'efforcent de mettre en place, ici et maintenant, une sobriété heureuse « *une modération libératrice et volontaire consentie* » permettant de rompre « *avec cet ordre anthropophage appelé mondialisation* »<sup>3</sup>. Pour lutter contre « *le mythe de la croissance indéfinie* », le mouvement Colibris propose de renoncer à l'agriculture chimique en utilisant une « *agroécologie* », de lutter contre la marchandisation en modérant sa consommation, de résister à la globalisation en développant les circuits courts locaux, etc. Ce mouvement se trouve alors en phase avec les initiatives économiques innovantes se réclamant de l'économie circulaire. Ce dernier terme est un concept récent qui vise à

<sup>2</sup> « L'empreinte écologique d'une population représente la surface de la planète (exprimée en hectares) dont cette population dépend compte tenu de ce qu'elle consomme. » (Gadrey, Jany Catrice, 2005).

<sup>3</sup> Quatrième de couverture de « *Vers la sobriété heureuse* » Rabhi, 2010.

remplacer la vision linéaire de l'économie actuelle (extraction de la matière première, production, consommation, déchet) par une vision circulaire : produire des biens et services en minimisant les ressources utilisées, favoriser l'usage à la possession en favorisant le réemploi et le partage, recycler les déchets qui deviennent des ressources pour un nouveau cycle de production. L'économie circulaire s'inscrit donc dans la vision du développement durable : réconcilier économie et écologie. Mais, le spectre est très large, entre d'un côté, les acteurs de l'ESS qui s'engagent dans des dynamiques de coopération territoriales et, de l'autre, des grands groupes qui y voient de nouvelles sources de croissance. Dans le premier cas, on retrouve la SCOP Juratri, entreprise de l'économie sociale qui allie insertion par l'activité économique et recyclage des déchets ou AAA, cabinet autogéré d'architectes à l'origine du projet R.-Urbain : développement d'un réseau de circuits courts écologiques et culturels se centrant autour d'une ferme, d'une structure de recyclage et d'un habitat écologique autosuffisant. Dans le second cas, on retrouve une structure comme l'Institut de l'économie solidaire qui regroupe la fondation Hulot, mais aussi les grandes entreprises du BTP, La Poste ou GRDF. Face à ces ambiguïtés de l'économie verte, nombre d'acteurs de l'ESS militent dans un mouvement invitant explicitement à un changement de paradigme économique. C'est le cas, en France, du Collectif pour une transition citoyenne qui regroupe Enercoop (production d'électricité non nucléaire), la Nef (Banque citoyenne éthique), le mouvement interrégional des AMAP (circuits courts agricoles), la plate-forme pour le commerce équitable, etc. Ce collectif d'une vingtaine d'associations et coopératives propose à ses militants de faire signer un pacte pour la transition aux communes où elles habitent. Il s'agit de faire en sorte que le maire signe un engagement à mettre, dans l'année qui suit la signature du pacte, au moins cinq des quinze mesures concrètes proposées dans ce pacte<sup>4</sup> : alimenter au moins un bâtiment public ou l'éclairage public par un fournisseur d'électricité 100 % renouvelable et coopératif ; introduire au moins un repas végétarien par semaine, dans les menus de restauration collective ; mettre à disposition une parcelle ou un bâtiment à rénover pour un projet d'habitat collectif et écologique porté par des citoyens, etc.

## **1.2. Deuxième limite : une globalisation économique qui crée des ségrégations spatiales.**

Des chercheurs de disciplines différentes (économie, géographie, histoire) ayant chacun une lecture singulière et critique de K. Marx, comme A. Lipietz (1977), F. Braudel (1985) et D. Harvey (2008) insistent tous sur l'inscription géographique du capitalisme. Le capitalisme modèle l'espace de deux manières apparemment antagonistes, mais qui sont aussi complémentaires. Ce dialogisme (Morin, 2006) entre une tendance centrifuge à la globalisation de l'espace et une tendance centripète à la différenciation des territoires. Dans *La dynamique du capitalisme*, F. Braudel insiste sur le système

---

<sup>4</sup> <http://www.transitioncitoyenne.org/wp-content/uploads/2015/03/pacte-transition.pdf>

monde. Le capitalisme est d'emblée international, il développe une économie mondiale. Le monde devient un espace ouvert où circule la marchandise, où les cultures locales cèdent peu à peu le pas à une culture marchande uniformisant les modes de vie. Cette uniformisation, comme le signale D. Harvey (2008), passe par la métropolisation : la ville s'est historiquement développée comme moyen de maintenir une main-d'œuvre captive à proximité des moyens de production. La globalisation engendre deux autres phénomènes centrifuges : le développement de « non-lieux » et une mise en concurrence des territoires. Partout sur la planète on retrouve les mêmes super marchés, les mêmes chaînes d'hôtels, les mêmes salles d'attente dans les aéroports : ce que M. Augé (1992), nomme les « non-lieux », c'est-à-dire des espaces de consommation, très codifiés, où les signes se réduisent à des signaux, à des modes d'emploi rudimentaires de prescription, qui marquent une référence commune d'appartenance à la société de consommation, mais qui n'offrent plus les repères symboliques d'identités différencierées. Parallèlement, pour attirer les entreprises et leurs cadres, les collectivités territoriales développent des politiques de marketing territorial conduisant à une homogénéisation des discours et des politiques publiques. Cette tendance centrifuge s'accompagne, par ailleurs, d'une fragmentation et d'une différenciation des espaces. Pour F. Braudel : « *toute économie monde se partage en zones successives. Le cœur c'est-à-dire la région qui s'étend autour du centre [...] puis viennent des zones intermédiaires autour du pivot central. Enfin, très large, des marges qui dans la division du travail qui caractérise l'économie monde se trouvent subordonnées et dépendantes plus que participantes* » (Braudel, 1985, p. 86). Cette division hiérarchique de l'espace est aussi mise en lumière par D. Harvey (2008) qui parle de développement inégal des espaces liés à la mondialisation capitaliste. Elle est également soulignée par A. Lipietz (1977) qui divise la chaîne impérialiste en quatre régions : le centre de décision (USA), des pays relais des fabrications qualifiées (Japon, Allemagne), les pays de montagne déqualifiés et des régions où l'industrialisation moderne n'est plus possible et qui auraient une vocation tertiaire particulière comme le tourisme et les camps militaires. Cette spécialisation de l'espace liée à la division internationale du travail théorisée par A. Smith se retrouve dans les villes contemporaines : les centres d'affaires et les quartiers touristiques au cœur de l'agglomération, les centres commerciaux et l'habitat populaire en périphérie. Le loisir devenant lui aussi une industrie s'inscrivant dans des espaces dédiés : parcs d'attraction, complexes cinématographiques, clubs de détente, etc. Des espaces de réenchantement de la société marchande, non pas des non-lieux rappelant l'omniprésence impersonnelle du marché, mais des espaces séparés du monde qui, à l'image de Disneyland, proposent un ailleurs qui est, en fait, une célébration de la société marchande : non pas une utopie critique, mais une utopie « dégénérée » (Marin, 1973). Cette spécialisation de l'espace et ces inégalités spatiales engendrent non seulement une hiérarchisation entre les territoires, mais aussi une large désertification du monde rural, les campagnes ayant

tendance à se vider au profit des aires urbaines et périurbaines. Au final, ces deux tendances d'indifférenciation territoriale et de hiérarchisation spatiale conduisent à vider le territoire de sa dimension culturelle et historique. Le territoire est soit absorbé par la globalisation, soit réduit à sa fonction économique plus ou moins valorisée et valorisante

Les initiatives solidaires entendent dépasser cette limite spatiale du capitalisme. Elle sont, en effet, souvent porteuses des innovations visant à développer démocratiquement un territoire bien identifié. Face à une globalisation qui gomme les différences, il s'agit de faire de l'identité locale une ressource pour agir solidairement. Tisser des liens territoriaux solides pour ne pas être emporté par les vents mauvais de la globalisation financière. Par exemple, la Mutuelle des pays de Vilaine, s'appuie sur une identité territoriale forte pour fédérer des acteurs locaux est proposer une solidarité territoriale protectrice. La seule mutuelle indépendante française est, en effet, basée sur un bassin de vie (le pays de Redon) et défend l'idée que « *Dans un contexte de crise sanitaire, écologique, sociale et économique, regrouper des personnes dans un bassin de vie pour mutualiser des moyens dans l'objectif d'assumer collectivement des risques reprend tout son sens et constitue une solution moderne pour un avenir sécurisé et durable* »<sup>5</sup>. L'intérêt de cette mutuelle locale est double : répondre au plus près aux besoins exprimés par les adhérents/habitants du territoire, ne pas participer à la globalisation financière. Si l'identité territoriale est une ressource pour agir concrètement contre l'uniformisation économique, ces initiatives solidaires ne sont pas, pour autant, le fruit d'un localisme frileux et craintif. Il s'agit, au contraire, de « *se relier de façon dynamique et différenciée à l'économie mondialisée* » selon les écrits des Pactes européens<sup>6</sup>. Cette volonté de lutter contre l'uniformisation économique en promouvant mondialement la diversité des territoires se retrouve également dans de nombreux mouvements luttant contre la métropolisation. Dans son livre, *Campagne l'alternative*, B. Farinelli (2016) donne la parole à des acteurs qui, à travers des initiatives comme la réhabilitation d'habitats traditionnels, la création de circuits culturels, l'accueil de migrants dans des villages en voie de désertification ou l'aide à l'installation en agriculture biologique de cadres urbains épuisés, montrent que la métropolisation n'est pas l'unique avenir de la planète. Initiatives qu'encouragent de nombreuses associations afin de casser les stéréotypes négatifs sur le monde rural : Nouvelles Ruralités qui regroupe des élus locaux, des universitaires spécialisés dans le développement local et des acteurs économiques (financeurs, porteurs de projets) ou le mouvement des MRJC<sup>7</sup> qui encourage à développer des projets locaux de développement. Cette revalorisation de la campagne s'accompagne aussi d'une volonté de lutter contre la

<sup>5</sup> <http://www.mutuellepaysdevilaine.fr/presentation/une-vraie-mutuelle/>

<sup>6</sup> Issus des pactes locaux français, ce collectif présent dans 6 pays européens propose une démarche participative locale basée sur un diagnostic partagé et une méthodologie originale « Les voyages apprenants » [www.pactes-locaux.org](http://www.pactes-locaux.org)

<sup>7</sup> Mouvement rural des jeunesse chrétiennes

ségrégation urbaine liée à la métropolisation en œuvrant pour la réhabilitation de quartiers dits sensibles. À l'image du Projet Bondy Blog<sup>8</sup> qui vise à faire produire de l'information sur les banlieues par ceux qui y vivent. Une manière efficace qui conjugue empowerment (des jeunes qui participent à ce média) et remise en cause des stéréotypes. Dans le même esprit, on retrouve le collectif « Pouvoir d'agir » qui rassemble des associations intervenant dans les quartiers relevant de la politique de la ville. Il s'agit de rendre visible, aux yeux des élus et des médias, les réseaux d'acteurs qui, dans ces quartiers stigmatisés, développent des actions de médiation, de prévention ou d'entraide. La ségrégation spatiale du capitalisme est donc une réalité que combattent quotidiennement de nombreuses initiatives citoyennes malheureusement peu valorisées

### **1.3. Troisième limite : la suprématie du présent réduit à l'urgence**

Se voulant une science formelle, la science économique est anhistorique, tout le contraire des sciences sociales qui sont des sciences historiques contraintes à la « *circonstanciation spatio-temporelle de leurs assertions les plus générales* » (J.C. Passeron, 2006, p. 81). Cette négation de l'histoire tend à naturaliser le capitalisme, alors que ce dernier est un système historique qui

commence à apparaître au XII<sup>e</sup> siècle pour devenir dominant dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Comme F. Braudel le démontre dans les trois tomes de *Civilisation matérielle et capitalisme* (1980), ce système économique se caractérise, entre autres, par une conception singulière du temps. Ce dernier devient un temps mesurable, universel et objectif. C'est ce temps abstrait, propre au capital, qui a permis, selon K. Marx, la délimitation de la plus-value. En effet, comme le rappelle M. Postone (2009), c'est cette division en unités égales et constantes qui a permis de déterminer la valeur en termes de quantité de temps et non en qualité de travail individuel socialement nécessaire. Ainsi, le salarié ne vendait plus son travail effectif, mais sa force de travail pendant une durée déterminée. En achetant l'usage de la force de travail, le capitaliste est devenu propriétaire du bien réalisé par le travailleur. La plus-value provenant d'un décalage entre la valeur du bien produit et la valeur d'achat de la force de travail. Ce temps abstrait universel autrefois nécessaire à la production est aujourd'hui nécessaire à l'ensemble du système capitaliste : sans un calendrier unique, sans un temps universel commun, la globalisation n'est pas possible. Un seul exemple, les transports : comment organiser la circulation des marchandises et des hommes au niveau mondial si chaque pays avait, comme autrefois, son propre système de mesure du temps et son propre calendrier ? Cependant, cette uniformisation du temps économique ne signifie pas disparition des temporalités culturelles. Le rapport au temps, y compris dans les pays capitalistes, reste très différent d'une culture à une autre (Hall, 1976). Malgré tout, domine une conception singulière du temps et de

---

<sup>8</sup> Site créé en 2006 et qui a reçu entre janvier et mai 2010, deux millions de visiteurs (Sedel, 2011)

l'histoire ce que F. Hartog (2003) nomme un « régime d'historicité »<sup>9</sup>: le présentisme. En effet, comme le signale A. Bihr, le capitalisme tend à nier le passé et le futur pour n'accorder que de la valeur au présent. Le passé est dénigré, car la reproduction du capital « *suppose la production permanente de nouveautés, la répétition passe par la différence, l'identité se maintient dans et par le devenir. [...]* ». Du coup, se développe « *un véritable fétichisme du progrès, une croyance collective dans ce que le présent serait par principe supérieur au passé comme l'avenir serait tout autant par principe supérieur au présent, le nouveau supérieur à l'ancien.* » (Bihr, 2005, p. 115, 116). Paradoxalement, poursuit le sociologue, cette dévalorisation du passé, conduit aussi à une réduction du futur. La raison en est simple, le non-emploi immédiat du capital, constitue un coût qu'il convient de minimiser, d'où la prédominance de l'immédiateté, car il convient d'accélérer le processus de valorisation du capital. Au final n'existe plus que le présent, mais un présent singulier, un présent sans histoire ni utopie, un présent qui naturalise le capitalisme, ce que R. Barthes (1957) et U. Eco (1976) nomment un mythe. Or ce mythe prive l'individu de sa liberté. En renonçant, dit U. Eco à un temps causal où l'avant détermine l'après, le temps n'est plus une structure des possibles,<sup>10</sup> mais un piège engluant l'homme dans une réalité qu'il ne peut changer.

Au total, le capitalisme instaure peu à peu une vision uniforme du temps qui le vide de son épaisseur sociale et écologique. Le temps des profits de la finance à haute fréquence se fige dans l'urgence permanente, à l'heure où la survie de notre planète réclame pourtant que l'on se projette dans un futur durable. C'est ce qu'on très bien compris les initiatives d'ESS. Par exemple, le Mouvement d'économie solidaire se revendique du développement durable. Or la durabilité, c'est la projection dans le futur, le refus revendiqué de s'enfermer dans le court terme. De même, les acteurs de l'économie sociale revendentent volontiers l'héritage historique de l'associationnisme ouvrier ou du socialisme utopique de C. Fourier, R. Owen ou J. Proudhon. Cette réhabilitation des vaincus de l'Histoire vise à construire un pont entre hier et aujourd'hui, à retrouver dans l'histoire une continuité solidaire, à montrer que le présent ne s'achève pas sans cesse dans le présent, mais qu'il est aussi le fruit de luttes qui perdurent à travers les âges. Ainsi le site de l'association autogestion<sup>11</sup> propose une rubrique « archives et mémoires » qui est dédiée à la redécouverte d'initiatives auto gestionnaires aujourd'hui oubliées : les soviets irlandais, la collectivisation en Catalogne, le printemps des conseils ouvriers italiens, etc. Il s'agit, d'une part, de montrer la pluralité du passé et, d'autre part, d'essayer de tirer des leçons de ses expériences pour nourrir les pratiques actuelles. En

<sup>9</sup> Une notion visant à décrire les articulations du passé, du présent et du futur qui structure les représentations d'une société donnée à une époque donnée.

<sup>10</sup> « En d'autres termes, le fait que je sois placé dans une dimension temporelle me rend conscient de la gravité et de la difficulté de mes décisions, mais me rend conscient en même temps du fait que je dois décider, que c'est moi qui dois décider et que ma décision se relie à une série indéfinie des « devoir-décidés » qui engage tous les autres hommes » (Eco, 1976, p. 30)

<sup>11</sup> <http://www.autogestion.asso.fr/>

revendiquant un passé oublié, en s'inscrivant dans la durabilité, ces initiatives se vivent parfois comme des « utopies concrètes » (Collectif MB2, 2001) : des expérimentations actuelles qui, ancrées dans un passé pluriel, préparent un avenir alternatif.

En second lieu, des initiatives solidaires combattent l'accélération du temps. Nous pensons bien entendu au mouvement Slow. Ce dernier prône la lenteur contre la vitesse, la qualité plutôt que la quantité, l'amour de la vie plutôt que le désir de monnaie. Prendre le temps de vivre tout simplement. Dans les années quatre-vingt, il s'agissait d'un mouvement d'origine italienne consacré exclusivement à l'alimentation « Slow food », prendre le temps de manger, prendre le temps de cuisiner, de rechercher des légumes de qualité, d'inviter des amis à dîner, etc. Peu à peu, cet art de résister à l'accélération du temps et au stress qu'elle génère s'est développé dans d'autres domaines : les slow cities dans les années quatre-vingt-dix (circulation piétonne, développement des espaces verts, etc.), le slow money après la crise de 2008, etc. Aujourd'hui, on parle aussi de « slow book », « slow sex », etc. Il ne s'agit pas simplement de jouir du présent, mais de prendre son temps pour se donner du temps « *Aime la terre défend le futur* » indique la première ligne du site Slow Food France<sup>12</sup>.

Le mouvement slow vise donc à ralentir le temps, mais une autre manière de lutter contre le stress lié à l'accélération du temps est d'essayer de l'organiser : non plus la subir individuellement, mais trouver des solutions collectives. Cette organisation démocratique du temps se retrouve dans deux initiatives au moins. La première est connue sous le nom de « banque du temps ». Les banques du temps se sont, tout d'abord, développées aux États-Unis et en Grande-Bretagne, en fonctionnant comme un système d'échange local : l'organisation d'une réciprocité multilatérale entre les adhérents qui se rendent des services comptabilisés à l'aide d'une unité de compte. Sauf que, dans le cas d'une banque du temps, cette unité de compte est obligatoirement le temps : une heure de n'importe quel service (garde d'enfant, cours de peinture, etc.) vaut une heure de n'importe quel autre service. Il s'agit donc, dans une première version, de faciliter l'accès à des services en se passant de monnaie. En Italie, au milieu des années quatre-vingt-dix, les femmes italiennes ont perfectionné ce système. En effet, l'organisation des temps d'activité (garderie, travail, commerces, etc.) est souvent inadaptée à la double charge horaire des femmes (le travail salarié, plus le travail domestique). Dès lors, des groupes de femmes se sont créés pour réfléchir au meilleur moyen de mettre du temps à la disposition des autres femmes en bénéficiant des compétences multiples ainsi réunies. Il s'agit d'harmoniser les temps sociaux pour éviter que certaines femmes (celles qui travaillent dans les crèches par exemple) ne soient victimes d'horaires incompatibles avec une vie familiale (commencer à 4H du matin ou finir à 23H) afin de permettre à d'autres femmes (les cadres) de bénéficier - elles - de services adaptés à leurs horaires de travail. L'administration italienne locale a

---

<sup>12</sup> <http://www.slowfood.fr/>

soutenu ces initiatives si bien que, dans de nombreuses banques du temps italiennes, les services sociaux deviennent membres de la banque du temps ce qui permet de réfléchir collectivement à des horaires d'ouvertures plus adaptés et de payer, en temps, des services qui peuvent alors bénéficier à ceux qui en ont le plus besoin : les exclus monétaires. En France, les banques du temps semblent se développer sous la forme des accorderies. Cette initiative solidaire provient du Québec et combine le principe d'un Sel (échanges multilatéraux et réciprocitaire de services entre les « accordeurs ») et celui d'une banque du temps (les échanges sont comptabilisés en heures). Comme l'indique le site internet du Réseau des accorderies de France<sup>13</sup> « *Chaque échange de services est comptabilisé dans une banque de temps, selon le principe « une heure de service rendu vaut une heure de service reçu », quels que soient le service rendu et les compétences exigées. Tous les services sont mis sur un même pied d'égalité. Dans la banque de temps, chaque Accordeur dispose d'un compte temps où sont inscrites les heures données et reçues. La comptabilité se fait à partir de chèques temps. Lorsqu'une personne devient Accordeur, 15 heures sont déposées dans son compte, ce qui lui permet d'échanger des services immédiatement* ». Ralentir le temps ou prendre le temps de l'organiser démocratiquement sont donc les deux voies principales explorées par les initiatives solidaires.

Système écologique et système capitaliste sont aujourd'hui incompatibles. Le présentisme, la ségrégation spatiale, et le dogme de la croissance, sont des limites fondamentales du capitalisme. Même si celui-ci devenait vert, ces éléments structuraux ne disparaîtraient pas et menaceraient la transition vers une société soutenable. Cette dernière repose sur des principes (responsabilités à l'égard de la vie, solidarité entre individus, économie des ressources et du travail humain<sup>14</sup>) qui sont à l'opposé des maux capitalistes qui nourrissent, depuis plus de deux siècles, la crise écologique. C'est pourquoi il convient de conceptualiser, sur la base des réponses concrètes faites par les initiatives solidaires, un nouveau paradigme économique. C'est là tout l'enjeu du délibéralisme.

## **2) Le délibéralisme : un nouveau paradigme économique**

Le délibéralisme est, tout d'abord, un jeu de mots qui marque la nécessité de se défaire du libéralisme pour entrer dans la délibération. Pourquoi entrer dans la délibération. Parce que, justement, la délibération est aux cœur des initiatives solidaires qui luttent contre les limites écologiques du capitalisme : on la retrouve dans les Amaps pour définir les prix et le contenu des paniers, dans les banques du temps pour harmoniser les temps sociaux, dans les mutuelles locales pour définir au mieux les prestations... Toutes les initiatives citoyennes que nous avons étudiées ont un point commun, une modalité singulière de prise de décision : la délibération. Ainsi, ce que nous

<sup>13</sup> <http://www.accorderie.fr>

<sup>14</sup>Selon J.M. Harribey (1998)

nommons le délibéralisme est une radicalisation théorique de cette constatation empirique. Nous montrerons, tout d'abord, que le délibéralisme est une critique globale du libéralisme (2.1) puis, nous présenterons, plus précisément, sa dimension économique (2.2.).

## **2.1. Critique du régime de justification : du libéralisme au délibéralisme.**

Le régime de justification du libéralisme (la concurrence libre et non faussée) n'est pas le régime de vérité du capitalisme (les oligopoles). Cependant nous pensons qu'il n'est pas possible d'instaurer un nouveau régime de vérité (une économie durable), sans en même temps changer de régime de justification (sans se défaire du libéralisme). L'intérêt du délibéralisme est de réencastrer les questions du choix économique dans un contexte plus large : celui du choix démocratique. Réconcilier théorie politique et théorie économique pour redonner toute sa place au concept de délibération est au programme de l'économiste, M. Renault (1999, 2005). Pour ce dernier, l'échange économique n'est qu'une des formes possibles de l'échange social. L'économie doit donc s'intéresser aux échanges sociaux, parce que la communication des biens, des services et des personnes obéit à un certain nombre de règles communes. Dans cette perspective, la délibération est centrale. Elle est, à la fois, le mode de régulation normatif d'une société démocratique qui se porte bien (un idéal régulateur) et, nous l'avons vu, l'instrument pragmatique commun à l'ensemble des initiatives citoyennes mettant en œuvre des principes économiques alternatifs au capitalisme. C'est pourquoi nous proposons de substituer la délibération aux arbitrages de marché en régime de concurrence comme représentation théorique des régulations sociales. Ainsi, partant du constat que le paradigme libéral tire sa force de l'articulation d'une théorie politique (la démocratie libérale), d'une pensée économique (la théorie du marché autorégulateur) et d'une vision symbolique (la pensée des Lumières) nous proposons d'élaborer un régime de justification de l'ESS, le délibéralisme, articulant lui aussi ces trois dimensions :

- **Au niveau politique**, le délibéralisme est une théorie renouvelée de la démocratie. Il s'ancre dans une perspective de démocratie radicale mise en lumière par J. Dewey (1939b) : un effort continu vers l'émancipation de chacun par la contribution de tous. C'est en délibérant collectivement que les citoyens constituent un public (Dewey, 1925) qui va résoudre les problèmes rencontrés. Cette délibération collective n'est pas considérée comme un échange rationnel construisant le consensus. C'est, au contraire, une communication politique qui vise à construire des désaccords féconds. Ainsi définie, la délibération est, d'ores et déjà, très ancrée dans nos sociétés : sur le plan économique, elle est présente dans les initiatives solidaires. Sur le plan politique, elle irrigue la vie associative et se trouve convoquée quand le torchon brûle entre les citoyens et leurs représentants<sup>15</sup>. Sur le plan symbolique, elle est au cœur des débats scientifiques et alimente l'utopie. La démocratie

<sup>15</sup>On le voit avec le « dialogue européen » lancé, en 2017, par les institutions européennes pour tenter de combler le fossé qui se creuse entre les citoyens et l'UE. On le voit également avec l'instauration d'un débat public national par le président E. Macron, pour essayer, en 2019, de sortir de la crise provoquée par le mouvement des gilets jaunes.

délibérative ne consiste donc pas à faire table rase du passé, mais à généraliser certaines pratiques contemporaines.

- **Au niveau symbolique** le délibéralisme est une approche qui se démarque radicalement du positivisme. Il s'inscrit pleinement dans l'épistémologie de la complexité portée par E. Morin (1994). Dans cette perspective, le délibéralisme est un cadre conceptuel permettant un changement d'échelle. Dans la conceptualisation libérale, le marché joue le rôle d'intermédiaire entre le micro et le macro. Dans le cadre épistémologique délibéral, c'est la délibération qui est le principe commun unifiant les initiatives locales, nationales et internationales.
- **Au niveau économique**, le délibéralisme inscrit l'économie dans la société démocratique. La société étant « l'ensemble des ensembles » (Braudel, 1980), l'ordre économique n'est pas indépendant, il est en interaction avec l'ordre politique et symbolique. La science économique ne peut donc plus être conçue comme une science du calcul des préférences d'individus rationnels, mais bien plus comme une science sociale cherchant à contribuer à la réflexivité d'une société ouverte et complexe. Une telle conceptualisation permet également de rappeler que le mode de régulation spécifique de la démocratie n'est pas la concurrence, mais la délibération dans l'espace public. Ainsi, on ne peut pas séparer *a priori* le mode de régulation politique d'une société de son mode de régulation économique. Le type de société (autoritaire, théocratique, démocratique, etc.) influe sur le régime de justification des règles du jeu économique : dans une société théocratique, les lois économiques sont censées obéir à Dieu ; dans une société démocratique, elles sont censées être le fruit d'une délibération dans l'espace public (Habermas, 1997).

Pour résumer, le délibéralisme provient de deux sources : une critique empirique du régime de vérité du capitalisme qui s'appuie sur l'étude des initiatives d'ESS ; une critique théorique du libéralisme, régime de justification du modèle actuellement dominant. A la confluence de ces deux critiques nous proposons un nouveau cadre conceptuel possédant, à l'image du libéralisme, trois dimensions : une dimension symbolique (l'épistémologie de la complexité), une dimension politique (la démocratie radicale) et une dimension économique (la délibération comme principe de régulation). C'est cette dernière que nous allons maintenant détailler.

## 2.2. La dimension économique du délibéralisme :

Le délibéralisme cherche à définir le régime de justification d'une société post-capitaliste solidaire, écologique et participative. Sur le plan économique il s'inscrit dans une épistémologie en rupture avec le positivisme de la science économique orthodoxe. De plus, il s'inscrit dans un cadre hétérodoxe faisant place aux analyses marxienne et keynésienne. Enfin, il s'appuie sur les recherches pluridisciplinaires de l'économie solidaire. En effet, ces recherches offrent un nouveau

regard théorique sur l'économie (2.2.1.), nouveau regard qui permet par la suite de développer une lecture alternative des concepts clefs de l'économie (2.2.2)

### ***2.2.1 Un paradigme qui repose sur les travaux théoriques de l'économie solidaire***

Les travaux théoriques de l'économie solidaire serons ici mis en avant par rapport aux travaux, institutionnellement plus visibles, de l'économie sociale. Nous ne contestons nullement la pertinence de ces derniers, dont certains, à l'image de ceux de J.F. Draperi (2011, 2013), comportent des réflexions heuristiques permettant de penser l'économie loin des poncifs de l'économie orthodoxe. Simplement, nous voulons mettre le projecteur sur des travaux qui s'ancrent dans les pratiques solidaires actuelles et interrogent la dimension politique de ces initiatives en ne les lisant pas exclusivement en termes de coopération. En retenant la notion d'espace public de proximité (Eme, 2003), ces recherches soulignent la dimension conflictuelle propre à la démocratie qui est souvent invisibilisée par la notion de coopération.

L'économie solidaire est un champ de recherche très récent. Son développement s'explique de trois manières complémentaires : l'idée de revenir, dans le sillage de A. Sen (2003), à une économie morale ; la nécessité, pour comprendre le lien social, d'articuler approches politiques et études économiques (Laville, 2010) ; une prise de conscience écologique : nous sommes interdépendants dans un système fini, la terre ; toute économie est donc solidaire (Moulier-Boutang, 2003). L'analyse fine des expériences d'économie solidaire débouche, selon nous, sur des concepts permettant de remettre en cause certains concepts clés de l'économie orthodoxe. Ainsi, G. Roustang (2010) conteste la nature forcément marchande de la production en soulignant l'existence intemporelle d'une autoproduction. De même, J. Blanc (2013), en étudiant les monnaies sociales, montre que la monnaie n'est pas uniquement un intermédiaire à l'échange aux mains du système bancaire, mais qu'elle est aussi un outil de développement local, que peuvent s'approprier de manière démocratique les citoyens. J.L. Laville (2010), à travers son concept de solidarité démocratique (volontaire et choisie), montre que l'organisation de la société ne repose pas exclusivement sur l'interdépendance subie, mais se fonde en partie sur le principe de l'association. P. Viveret (2009) s'attaque au dogme constitutif de nos économies : la croissance. S'appuyant sur l'idée qu'une croissance infinie sur une planète finie est impossible, il propose, en s'inspirant des pratiques alternatives, de suivre un nouvel objectif, celui de la sobriété heureuse. Dans la même veine, L. Gardin (2006), en analysant des expérimentations d'économie solidaire comme les crèches parentales, avance l'idée que dans la mise en œuvre d'un projet, l'intérêt égoïste est souvent moins explicatif que la réciprocité. Il retrouve en cela les analyses de K. Polanyi (1944) sur la pluralité des principes d'économie politique. Enfin, les travaux de L. Fraisse (2003) sur différentes expérimentations sociales européennes tendent à prouver que les mystères de la main invisible

n'expliquent pas tout. Plus prosaïquement, il suffit que des acteurs se rencontrent au sein d'espaces publics de proximité pour coconstruire un service ou une activité. Le travail de conceptualisation de l'économie solidaire permet ainsi de mettre à distance celui de l'économie orthodoxe. Comme le montre le tableau de synthèse ci-dessous, les recherches en économie solidaire offrent une alternative théorique au libéralisme. Le délibéralisme intègre ces concepts issus des analyses de terrain menées auprès des initiatives solidaires.

**Tableau N°1**

***L'économie solidaire : une richesse théorique offrant un nouveau regard sur l'économie.***

	<b>Économie orthodoxe</b>	<b>Économie solidaire</b>	<b>Auteur</b>
<b>La production</b>	L'offre qui crée sa propre demande	Un acte qui peut échapper à la logique marchande (autoproduction)	G. Roustang
<b>Monnaie</b>	Un intermédiaire à l'échange	Un outil qui peut permettre la démocratisation de l'économie	J. Blanc
<b>Le fondement de l'ordre social</b>	Le contrat	La solidarité démocratique	J.L. Laville
<b>La solution à la crise et au problème économique central</b>	La croissance	La sobriété heureuse	P. Viveret
<b>La modalité principale de l'échange</b>	L'intérêt égoïste de l' <i>homo economicus</i>	La réciprocité	L. Gardin
<b>Le mode de détermination des échanges économiques</b>	Le marché comme espace de confrontation de l'offre et la demande	L'espace public de proximité comme lieu de co-construction de l'offre et de la demande	L. Fraisse

### **2.2.2. Une relecture des concepts clés de l'économie.**

Au-delà de leur extraordinaire diversité, les initiatives d'économie solidaire que nous avons analysées ont un point commun : la délibération. Participatives ou représentatives, cherchant le consensus ou décidant à la majorité simple, elles créent des espaces civils de débat où les différents acteurs se rencontrent pour concevoir ensemble l'activité économique. Dans cette perspective, ce que nous nommons le délibéralisme est une radicalisation théorique de cette constatation empirique : le mode de régulation de l'économie n'est pas la main invisible (courant libéral) ou l'autopoïèse du système (courant néo-libéral), mais la délibération dans l'espace public.

Cette radicalisation théorique s'accompagne d'une nouvelle appréhension des concepts-clés de la science économique. La définition de l'économie orthodoxe est trop étroite (centrée sur la sphère des échanges) et pourtant bien trop large (potentiellement illimitée puisqu'applicable à toutes les activités dans un objectif de croissance infinie). C'est pourquoi, dans le cadre épistémologique qui est le nôtre, nous définissons l'économie comme la sphère des échanges monétaires, définition plus large qui intègre production et échange et plus étroite (limitée à la sphère monétaire) que la définition classique. Cette redéfinition de l'économie s'accompagne logiquement d'une remise en cause de la vision libérale de la monnaie. La monnaie n'est pas un simple intermédiaire à l'échange, c'est une construction sociale essentielle qui permet d'engager la production, de distribuer des revenus, d'évaluer, d'échanger. Ce rôle central de la monnaie conduit à remettre en cause la centralité du marché dans le fonctionnement de l'économie. En effet, le marché n'est plus vu comme une réalité naturelle ou un système autorégulateur échappant à la maîtrise des acteurs, mais comme une construction théorique dénuée de fondement empirique. Plus précisément, nous pensons, comme Polanyi (1944), que le « marché faiseur de prix » est une robinsonnade. S'il existe bien des « places de marché », ces dernières ne sont pas des systèmes autorégulés, mais des institutions régies par des règles sociales et des rapports de pouvoir. La notion de marché (autorégulateur) loin d'être le concept clé de l'analyse économique est un voile théorique qui masque la réalité des mécanismes économiques empiriques. Par exemple, le prix est moins le résultat d'une libre confrontation de l'offre et de la demande que celui d'un rapport de force social (Jorion, 2010). Rapport de force social qui peut être, comme le montrent les initiatives solidaires, régulé de manière démocratique par la délibération (entendu au sens de « construction des désaccords », Viveret, 2006) dans des espaces publics de proximité (Fraisse, 2003).

De même, la conception marginaliste de la valeur qui fonde la science économique orthodoxe nous éloigne de la perception du fonctionnement profond de notre système économique. En effet, comme le montre A. Orléan (2011) elle accorde une vision de l'économie de marché basée sur la lutte contre la rareté et la réponse optimale aux besoins humains qui ne cadre pas avec la réalité du capitalisme qui est la domination du critère de rentabilité dans la production et une spéculation monétaire de plus en plus prégnante (Servet, 2017). De plus, elle est partielle car elle ne tient pas compte de l'intrication des valeurs entre les différents ordres sociaux (politique, économique et symbolique). Enfin, elle s'ancre dans un individualisme méthodologique incapable de rendre compte de la complexité du social. Dès lors, elle reste aveugle à de nombreuses théories qui, issues d'autres sciences humaines et sociales - sociologie (Heinich, 2017), anthropologie (Graeber, 2001) et philosophie (Dewey, 1939a) -, permettent de penser une théorie de la valeur économique qui s'intègre dans une théorie plus générale de l'origine des valeurs dans les démocraties contemporaines. Ainsi, la réflexion sur la valeur passe au préalable par une réflexion sur les valeurs

globales de la société (ce que veux la société, ce qui vaut le coup d'être vécu<sup>16</sup>). Ces valeurs qui sont propres à la société dans laquelle on se trouve (société pré-capitaliste, capitaliste, démocratie radicale) sont déterminantes car elles sont à l'origine des institutions (monnaie privée/commun, marché libre du travail/ législation sociale ...) qui président à la détermination des rapports de production et par là-même à la validation (mise en valeur) des produits du travail. Cette mise en valeur passe par la monétisation de l'activité productive par les institutions monétaires qui fournissent aux organisations la monnaie nécessaire au paiement des facteurs de production. Ainsi, dans le cadre conceptuel du délibéralisme les valeurs sociétales fondamentales ne découlent plus de la logique de rentabilisation du capital mais sont délibérées. Cette délibération débouche sur des valeurs fondamentales alternatives (Dacheux, Goujon, 2018) qui donnent lieu à la transformation des institutions en place (coopération, revenu solidaire d'émancipation, marché du travail égalitaire, monnaie bien commun ...). Ces institutions vont modifier la façon de faire de l'économie et par là-même de mettre en valeur l'activité productive. Dès lors la valeur économique n'est pas quelque chose d'objectif, elle est propre à une société particulière, elle n'est pas non plus quelque chose de purement subjectif : elle est le résultat de la délibération elle est donc intersubjective. La valeur est le fruit des relations sociales, ces relations sociales étant à la fois validées par la délibération et régulées par des institutions sociales qui en découlent.

## Conclusion

Nous sommes dans une impasse écologique. Il est impossible de sortir de cette impasse si nous restons prisonniers de cadres de pensée hérités du XVIII<sup>e</sup> siècle. Dès lors notre travail a donc porté simultanément sur deux fronts :

- définir les limites du capitalisme qui menacent l'existence même de l'humanité et mettre en lumière les solutions innovantes mises en place par les initiatives solidaires.
- déconstruire le libéralisme<sup>17</sup> (régime de justification du capitalisme) et construire un nouveau régime de justification : le délibéralisme.

Ce dernier revendique deux sources d'inspiration : les initiatives solidaires et les critiques du marché. Les premières ont un point commun : la création d'intelligence collective par la délibération. Les secondes montrent que l'idée d'un marché autorégulateur est contraire aux faits. Le « marché faiseur de prix » n'existe pas<sup>18</sup>. Autrement dit, le meilleur facteur d'allocation des

<sup>16</sup>La liberté, dit D. Graeber (2001), n'est pas celle d'accumuler de la richesse, mais celle de déterminer individuellement et collectivement ce qui vaut la peine d'être vécu. Dans cette perspective, la démocratie est le débat contradictoire sur les valeurs, c'est-à-dire un conflit intégrateur sur : les principes qui gouvernent le vivre ensemble.

<sup>17</sup>et ses variantes actuelles, le néo-libéralisme qui inspire la gouvernance des institutions et des organisations, et l'ordoliberalisme au cœur de la doctrine économique de l'Union européenne.

<sup>18</sup>Plus précisément, nous pensons que l'idée d'un marché autorégulateur, d'un système auto régulé qui ajuste automatiquement l'offre à la demande n'est qu'une vue de l'esprit. Par contre, nous ne nions pas qu'il existe des lieux d'échanges économiques - des places de marché disait K. Polanyi (1944), ou des dispositifs de calcul selon M. Callon et

ressources n'est pas une abstraction (le marché), mais un processus concret (la délibération)<sup>19</sup>. Le délibéralisme est donc un outil intellectuel de lutte contre la représentation dominante. C'est aussi une invitation à la créativité théorique des chercheurs. Par contre, ce n'est certainement pas un mode d'emploi permettant de construire, à coup sûr, une société plus juste. Pour le dire autrement, notre propos n'est pas d'affirmer qu'il faille délibérer de tout et tout le temps. Notre intention est plutôt de proposer un principe normatif expliquant, d'une manière simplifiée, l'idéal d'une société démocratique : tout, y compris l'économie, peut-être, à tout moment, soumis à la délibération des personnes concernées. Une telle société n'est pas une société marquée par l'urgence et les décisions de court terme. C'est, au contraire, une société qui prend tout le temps nécessaire à l'autodétermination individuelle et collective des acteurs. Prendre le temps est le seul moyen de s'inscrire dans la durabilité. Nos sociétés démocratiques ne se réparent pas, elles se libèrent par la délibération.

## Bibliographie

- Augé M. (1992), *Non-Lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Seuil.
- Barthes R. (1957), *Mythologies*, Paris, Seuil.
- Bihr A. (2005), « Capitalisme et rapport au temps », *Interrogations*, N°1.
- Blanc J. (2013), « Penser la pluralité des monnaies à partir de Polanyi : un essai de typologie », in Hillenkamp I., Laville J.L., *Socioéconomie et démocratie. L'actualité de Karl Polanyi*, Toulouse, Erès.
- Bookchin M. (1992), *Une société à refaire. Pour une écologie de la liberté*, Lyon, Atelier de la Création Libertaire.
- Braudel F. (1980), *Civilisation matérielle, Économie et capitalisme*, trois tomes, Paris, Armand Colin.
- Braudel F. (1985), *La dynamique du capitalisme*, Paris, Flammarion, [2008]
- Callon M., Muniesa F. (2003), « Les marchés économiques comme dispositifs collectifs de calcul », *Réseaux*, N°122.
- Collectif MB2, (2001), *Pour une économie alternative et solidaire*, Paris, L'Harmattan.
- Dacheux E., Goujon D. (2018), *Principes d'économie solidaire*, Paris, Ellipses
- Dewey J. (1925), *Le public et ses problèmes*, Paris, Gallimard [2008].
- Dewey J. (1939a), *La formation des valeurs*, Paris, La Découverte [2011].
- Dewey J. (1939b), « La démocratie créatrice : la tâche qui nous attend », Horizons philosophiques, vol 5, N°2 [1997].
- Draperi J.F. (2011), *L'économie sociale et solidaire : une réponse à la crise ?*, Paris, Dunod.
- Draperi J.F. (2013), « Economie sociale, économie solidaire, entrepreneuriat social. Des projets politiques et économiques différents », in Hiez D., Lavillunière E. (dir), *Vers une théorie de l'économie sociale et solidaire*, Luxembourg, Larcier.
- ECO, U. 1976. « Le mythe de superman », *Communications*, n°24.

F. Muniesa (2003) – comme la criée, la bourse, ou les marchés couverts de nos centres-villes. Cependant, nous pensons que ces lieux ne sont pas soumis aux mécanismes mystérieux de la main invisible : ce sont des lieux institués par des acteurs qui mettent en place des règles précises. Rien n'interdit que ces règles soient le fruit d'une délibération publique.

<sup>19</sup>Cette vision orthodoxe masque la réalité empirique à savoir les rapports de force mis en avant les travaux de P. Jorion (2010). Il montre que le rapport des prix reflète les positions sociales. La monnaie délibérée avec le financement de l'allocation universelle pourrait justement casser le rapport hiérarchique lié à l'emploi et ainsi générer des rapports plus égalitaires, débouchant sur une formation des prix plus égalitaire.

- Eme B. (2003), « Agir solidaire et publicité des conflits », *Hermès*, N°36.
- Farinelli B. (2016), *Campagnes, l'alternative !*, Paris, Libre et solidaire.
- Fraisse L. (2003), « Économie solidaire et démocratisation de l'économie », *Hermès*, N°36.
- Gadrey J. Jany Catrice F. (2005), *Les nouveaux indicateurs de richesse*, Paris, La découverte.
- Hall E.T. (1976), *Au-delà de la culture*, Paris, Seuil.
- Gardin L. (2006), *Les initiatives solidaires. La réciprocité face au marché et à l'Etat*, Toulouse, Erès, 2006.
- Graeber D. (2001), *Toward an Anthropological Theory of Value*, New York, Palgrave.
- Habermas, J. (1997), *Droit et démocratie*, Paris, Gallimard.
- Harribey, J.M. (1998), *Le développement soutenable*, Paris, Economica
- Hartog F. (2003), *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Seuil.
- Harvey D. (2008), *Géographie de la domination*, Paris, Les Prairies ordinaires.
- Heinich N. (2017a), *Des valeurs. Une approche sociologique*, Paris, Gallimard.
- Jorion P. (2010), *Le prix*, Paris, éditions du Croquant.
- Laville J.L. (2010), *Politique de l'association*, Paris, Seuil.
- Lipietz A. (1977), *Le capitalisme et son espace*, Paris, ed Maspéro.
- Marx K. (1867), *Le capital*, in *Œuvres complètes*, Paris, NRF (La pléiade), [1965].
- Marin L. (1973), *Utopiques, jeux d'espace*, Paris, Ed. De Minuit.
- Morin E. (1994), *La complexité humaine*, Paris, Flammarion.
- Morin E. (2006), *L'éthique*, Paris Seuil.
- Moulier-Boutang Y. (2003), « De l'économie solidaire à l'économie tout court », *Cosmopolitiques*, N°5.
- Orléan A. (2011), *L'empire de la valeur*, Paris, Seuil.
- Passeron J.C. (2006), *Le raisonnement sociologique. Un espace non poppérien de l'argumentation*, Paris, Albin Michel.
- Piketty T. (2013), *Le capital au XXIème siècle*, Paris, Seuil.
- Polanyi K. (1983), *La grande transformation : Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, [1944].
- Postone M. (2009), *Temps, travail et domination sociale*, Paris, Editions Mille et une nuits.
- Rabhi P. (2010), *Vers la sobriété heureuse*, Arles, Actes Sud.
- Renault M. (1999), « Économie et coordination des comportements : communication et interaction », *Revue Européennes des Sciences Sociales*, Tome 37, N°114.
- Renault M. (2005), « Délibération, action et démocratie : une perspective pragmatique-institutionnaliste », Colloque Pekea, Rennes 2005.
- Roustant G. (2010), « Favoriser l'autoproduction », in E. Dacheux, D. Goujon, (dir.), *Réconcilier démocratie et économie : la dimension politique de l'entrepreneur en économie sociale et solidaire*, Paris, Houdiard.
- Samuelson P.A., Nordhaus W.D. (2000), *Économie*, Paris, Economica, 16ème édition.
- Sedel J. (2011) « Bondy blog : le travail de représentation des « habitants de la banlieue » par un média d'information participative », *Réseaux*, N°170.
- Sen A. (2003), *L'économie est une science morale*, Paris, La découverte.
- Viveret P. (2006), « Face au coût du mal être : l'art de vivre un enjeu politique », <http://www.altermonde-sans-frontiere.com/spip.php?article2394>
- Viveret P. (2009), « Sortir de la démesure et accepter nos limites » <http://www.terraeco.net/Sortir-de-la-demesure-et-accepter.7598.html>
- Weber M. (1904), *Essai sur la théorie des sciences*, Paris, Plon [1965].